Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Contrat caisse enregistreuse

---
Par cebou67

Bonjour,

Suite à la liquidation de mon EURL début 2017,j'ai demandé par courrier avec AR à résilier le contrat avec la sté Bimedia qui me fournissait les prestations de maintenance et autres services pour la caisse enregistreuse de mon activité.
Décembre 2018, je reçois une demande d'un cabinet de recouvrement qui me demande de régler l'intégralité de l'engagement initial qui courait jusqu'en 2020.

Cette demande est-elle justifiée puisque les prestations ne sont plus fournies et la sté liquidée ?

D'avance merci pour vos réponses.